

Vietnam: l'exemption de visa reconduite

Le gouvernement vietnamien a déclaré officiellement, jeudi 30 Juin 2016, que **l'exemption de visa pour tous séjours n'excédant pas les 15 jours serait reconduite pour l'année à venir jusqu'au 30 Juin 2017** pour les ressortissants des pays suivants : la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni.

Nous vous rappelons donc, ci-dessous, les conditions pour bénéficier de cette exemption de visa :

- Le séjour ne doit pas dépasser les 15 jours (jour d'arrivée et de départ inclus),
- Le billet d'avion de départ du territoire vietnamien est à présenter lors de votre arrivée,
- Une seconde entrée sans visa ne peut être effectuée qu'un mois après le jour de la dernière date de sortie sans visa,
- Etre titulaire d'un passeport français, allemand, italien, espagnol ou britannique.

EasyJet ajoute 6 nouvelles routes à son réseau français

EasyJet a planché sur son programme hiver 2016. La compagnie britannique lancera **6 nouvelles routes très business** lors de la prochaine saison. Les voyageurs d'affaires parisiens pourront s'envoler vers le Kosovo tandis que les provinciaux pourront mettre le cap sur l'Angleterre, l'Autriche, l'Allemagne, le Luxembourg ou la Suède.